

**Rubrique:** Construction, territoire, énergie et transports  
**Sous-rubrique:** Mise en consultation publique des plans  
**Date de publication:** KABVS 08.11.2024  
**Visible par le public jusqu'au:** 08.02.2025  
**Numéro de publication:** BA-VS10-0000000618

#### Entité de publication



Commune d'Anniviers, Case postale 46, 3961 Vissoie

## Mise en consultation publique des plans – Projet de révision globale du PAZ et du RCCZ, Anniviers

### Titre de la mise à enquête des plans

Projet de révision globale du PAZ et du RCCZ

### Description du projet

Conformément à l'article 34, alinéa 1 de la loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire du 23 janvier 1987 (LcAT), l'administration communale d'Anniviers soumet à l'enquête publique durant 30 jours, le projet de révision globale du plan d'affectation des zones (PAZ) et du règlement communal des constructions et des zones (RCCZ).

Le dossier complet peut être consulté les mercredis 13 et 20 novembre ainsi que le vendredi 29 novembre 2024 de 16h à 18h à la salle communale de Vissoie ou encore sur rendez-vous via [technique@anniviers.org](mailto:technique@anniviers.org) ou au 027 476 15 00 et durant les heures d'ouverture, au bureau technique, route des Sampelèts 6 à Vissoie, durant la période de publication officielle.

Le dossier complet peut également être consulté sur le site internet de la Commune d'Anniviers ou sur le site [vsgis.ch](http://vsgis.ch), durant la période de publication officielle.

### Moyen de droit / Consultation

Les oppositions éventuelles, dûment motivées et signées, seront adressées par écrit, sous pli recommandé et portant la mention « opposition RG PAZ », à l'Administration communale, CP 46, 3961 Vissoie, dans les trente jours à partir de la présente publication, conformément à l'art. 34 al. 3 LcAT.

### Point de contact

Commune d'Anniviers

Case postale 46  
3961 Vissoie